LA CROIX

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 91467



Date : 20 juillet 2020
Journaliste : Céline Schoen

MONDE

Les Pays-Bas, «empêcheurs de tourner en rond» à Bruxelles

Chef de file des pays dits *«frugaux»*, les Pays-Bas se sont taillé un rôle central dans les négociations de la relance européenne.

À la tête du pays, le premier ministre Mark Rutte joue dans la «cour des grands».

Bruxelles
De notre correspondante

Depuis le Brexit, La Haye aurait-elle remplacé Londres dans le rôle du « mauvais flic » ? Le Conseil européen visant à négocier la relance post-Covid du Vieux Continent, qui a débuté le vendredi 17 juillet et s'est prolongé tout le week-end, peut le laisser penser. Et pour cause, tous les regards sont restés fixés sur Mark Rutte, le premier ministre néerlandais, tant ses positions – que certains considèrent comme franchement égoïstes – ont envenimé les pourparlers.

À ses yeux en effet, négocier un fonds de relance à l'échelle de l'Union européenne (UE) pour permettre à son économie de retrouver des couleurs n'avait rien de nécessaire. C'est donc de mauvaise grâce qu'il a rejoint le cénacle bruxellois pour décider des modalités de ce nouvel outil.

Les Pays-Bas exigeaient un vote à l'unanimité avant tout déblocage d'une aide, là où Charles Michel n'imaginait qu'un vote à la majorité qualifiée.

Ses réticences ne sont pas nouvelles : dès la mi-mai, quand Paris et Berlin ont dévoilé leur vision de la relance européenne, plaidant pour un fonds commun à hauteur de 500 milliards d'euros de subventions, les Pays-Bas ont immédiatement annoncé que, selon eux, cet argent ne devait en aucun cas être donné, mais bien prêté aux pays en difficulté.

Fin mai, quand la Commission a proposé d'adosser un fonds (mélangeant subventions et prêts) au budget 2021-2027 de l'UE, les Pays-Bas ont immédiatement plaidé pour un budget commun a minima, une position partagée avec les autres pays dits *«frugaux»* que

LA CROIX

Date : 20 juillet 2020
Journaliste : Céline Schoen

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 91467



Le premier ministre néerlandais Mark Rutte au Conseil européen à Bruxelles, le 18 juillet. *John Thys/AFP*

sont l'Autriche, le Danemark et la Suède. Ce sont ces deux éléments – le plan de relance et le budget – qui ont été au centre de ces âpres négociations. Lors du coup d'envoi du sommet, c'était une enveloppe de 750 milliards d'euros pour la relance qui était proposée par le président du Conseil européen Charles Michel (dont 500 milliards d'euros de subventions et 250 milliards d'euros de prêts). Pour le budget global de l'Union, l'ex-premier ministre belge plaidait pour 1 074 milliards d'euros sur sept ans (soit 26 milliards de moins que ce que proposait la Commission). Des sommes ajustées tout au long du week-end. Charles Michel a également décidé de conserver les *« rabais »*, qui permettent aux pays contributeurs nets au budget de l'UE de payer moins qu'ils ne le doivent. La France était pourtant décidée à les supprimer. Autant de mains tendues en direction de La Haye en vue de rendre ce « paquet » acceptable.

« Les Pays-Bas ont une place centrale car les décisions se prennent à l'unanimité, et ils ont décidé d'imposer au maximum leurs conditions », résume Éric Maurice, directeur de la Fondation Robert-Schuman à Bruxelles. L'expert cite plusieurs raisons à ces positions que beaucoup, dans la capitale européenne, jugent *« radicales »*.

Parmi celles-ci, il y a l'idée que *« Mark Rutte fait face à une opinion publique pour laquelle l'impératif de solidarité n'est pas une évidence »*, mais aussi *« un couple franco-allemand moins puissant qu'auparavant »*. À cela s'ajoutent des élections législatives l'année prochaine. Résultat : au Conseil européen, les Pays-Bas, pourtant l'un des plus petits pays de l'UE, sont de grands *« empêcheurs de tourner en rond »*.

Les questions en lien avec la gouvernance du plan de relance ont aussi empoisonné les négociations. Mark Rutte avait d'emblée insisté sur la nécessité de se lancer dans des réformes nationales en échange d'aides financières de l'UE. En d'autres termes, les Pays-Bas exigeaient un vote à l'unanimité avant tout déblocage d'une aide, là où Charles Michel n'imaginait qu'un vote à la majorité qualifiée. Aux yeux des pays du sud de l'Europe, l'intransigeance néerlandaise est incompréhensible. Tous espéraient faire malgré tout plier *« Makke »* Rutte – *« Mark le docile »* –, l'un de ses surnoms. Car le politicien n'est pas connu pour être particulièrement fidèle à ses convictions.

Le journal belge *L'Écho* le définit ainsi comme un homme *« passé maître dans l'art de retourner sa veste »*. Mais il n'y a pas que l'Italie ou l'Espagne qui voient d'un bien mauvais œil les agissements du chef du gouvernement néerlandais. Dimanche 19 juillet, après trois jours de négociations, le premier ministre hongrois Viktor Orban déclarait ainsi que *« si un accord est bloqué, ce ne sera pas de ma faute mais celle du gars des Pays-Bas, parce que c'est lui qui a commencé »*.

Céline Schoen

repères

Un plan de relance de 750 milliards d'euros

18 mai. Emmanuel Macron et Angela Merkel présentent, lors d'une conférence de presse commune, l'accord auquel ils sont parvenus sur un plan de relance européen. Celui-ci prévoit que la Commission s'endette à hauteur de 500 milliards d'euros et transfère cet argent aux États, régions et secteurs les plus abîmés par la pandémie.

27 mai. Ursula von der Leyen, présidente de l'exécutif communautaire, présente un plan de relance. La Commission emprunterait 750 milliards d'euros pour alimenter un fonds en deux parties : 500 milliards de subventions et 250 milliards de prêts.

Du 17 au 19 juillet. les Vingt-Sept se retrouvent à Bruxelles pour trouver un accord sur le plan de relance.